

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



**musée-mémorial
du terrorisme** mission de
préfiguration

SOMMAIRE

	Page
1. UN PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL REMIS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	6
2. DES ÉCHANGES SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL	8
3. UN LIEU À RÉHABILITER : L'ANCIENNE ÉCOLE DE PLEIN AIR DE SURESNES	10
4. UN CHANTIER DES COLLECTIONS EN EXPANSION ET EN PROFESSIONNALISATION	12
5. UN PÔLE PÉDAGOGIQUE EN PREMIÈRE LIGNE	15
➤ <i>Une première réalisation : l'exposition pédagogique</i>	
➤ <i>Une deuxième édition en préparation</i>	
6. UNE ACTIVITÉ DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT	18
7. UNE COMMUNICATION DE PLUS EN PLUS VISIBLE	19
➤ <i>Une deuxième enquête du CREDOC</i>	
➤ <i>Une présence croissante sur internet et les réseaux sociaux</i>	
➤ <i>Le MMT dans la presse</i>	
➤ <i>Plusieurs réalisations pour accroître la notoriété du MMT</i>	
8. UN BUDGET À L'ÉQUILIBRE	23
9. PERSPECTIVES POUR 2023	24
➤ <i>Aménagement du site</i>	
➤ <i>Collections</i>	
➤ <i>Productions de contenus</i>	
ANNEXES	27
➤ <i>Composition des instances</i>	
➤ <i>Communiqué de presse sur la question des caricatures</i>	

PRÉSENTATION

Ce rapport d'activité retrace les actions menées par le groupement d'intérêt public Mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme (GIP MMT) au cours de l'année 2022 qui a connu plusieurs évolutions importantes.

En tout premier lieu, le GIP MMT a remis au Président de la République son projet scientifique et culturel (PSC), une étape décisive de la préfiguration. En effet, comme pour toute institution muséale, le PSC constitue un document de base essentiel abordant tous les chapitres (statuts, collections, publics, exposition de référence, etc.) qui vont permettre d'édifier le futur établissement. Cette remise constitue l'un des éléments majeurs du cahier des charges fixé par la lettre de mission du Président de la République du 15 juin 2020 au président de la mission. Elle a été effectuée lors de la troisième journée d'hommage national aux victimes du terrorisme, le 11 mars 2022, tenue à Versailles, durant le sommet des chefs d'État et de gouvernement dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, ce qui lui a donné un relief tout particulier.

Une autre étape décisive a été franchie grâce à la série d'arbitrages rendus en novembre 2022 par la Première ministre. Le ministère de la Culture est désormais le maître d'ouvrage. Le financement des travaux de réhabilitation et d'aménagement de l'ancienne École de plein air à Suresnes où sera implanté le futur Musée-mémorial, est fixé à 95 millions d'euros. La charge est répartie entre le ministère de la Culture (16 %), le ministère de la Justice, le ministère de l'Intérieur et le secrétariat d'État auprès du ministère des Armées, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire (chacun à hauteur de 28 %). Enfin, le GIP a été renouvelé pour un an et son budget augmenté, permettant le recrutement de trois postes supplémentaires (conservateur de musée, responsable de la communication et informaticien).

Plusieurs chantiers ont également été poursuivis et pour certains, menés à terme. C'est tout d'abord celui des collections, grâce à la mise en place d'un groupe de travail interministériel et interdisciplinaire qui a mené une réflexion approfondie sur le statut des scellés judiciaires qui en constituent la part majoritaire. La réflexion a été étendue à la protection des données, un sujet prioritaire pour le MMT qui fera l'objet d'un recours à un prestataire au cours de l'année 2023.

Il a été également décidé de mettre en place un groupe de travail pour préfigurer la future commission d'acquisition, laquelle sera inscrite dans les statuts du futur musée. Sa première réunion aura lieu en mai 2023. Ses membres, issus pour la plupart du conseil scientifique et culturel, auront pour objectif de déterminer les règles d'acquisition, le statut et le tri des items entrant dans les collections.

Le futur statut juridique du Musée-mémorial a fait l'objet d'une analyse approfondie effectuée par un conseiller d'État, Jean-François Debat. Ses conclusions privilégient la création d'un établissement public administratif, chargé d'une mission de service public d'intérêt général, ce qui doit lui permettre de disposer d'une autonomie de gestion. Celle-ci est indispensable compte tenu des spécificités du projet : la dimension régalienne de son objet qui revêt une envergure nationale et internationale, et la place au centre des victimes dans le dispositif, avec lesquelles la coopération est indispensable.

L'exposition pédagogique lancée en septembre 2021 a été mise en ligne en octobre 2022. Elle est la première manifestation publique du MMT qui place la transmission aux jeunes générations, au cœur de sa mission. Le projet a connu depuis un nouvel élan, son succès incitant de nouveaux établissements scolaires, en France et à l'étranger, à prendre le relais. Tout au long de l'année 2022, le MMT a maintenu sa politique d'échanges internationaux. Nos partenaires ont continué à nous apporter leur soutien et leur expertise, que ce soit en Norvège, en Espagne ou aux États-Unis où le MMT a coorganisé en avril un colloque sur le terrorisme et sa mémoire à Washington, en partenariat avec l'ambassade de France et plusieurs autres mémoriaux du terrorisme dans le monde. La présence à Washington d'une partie de la mission a permis également de nouer des liens avec d'autres musées d'envergure mondiale, lesquels sont des sources d'inspiration, de discussions et de réflexions. Cette politique d'échanges a permis de consolider le réseau international qui était l'une des missions qu'il s'était fixée.

Enfin, il faut rappeler que l'année 2022 a été aussi celle des grands procès pour terrorisme, celui en appel des attentats de janvier 2015, celui des attentats du 13 novembre 2015 (V13), qui a débuté en septembre 2021 et s'est poursuivi jusqu'en juin 2022, et celui de l'attentat de Nice, du 14 juillet 2016. La mission de préfiguration les a suivis avec beaucoup d'assiduité, d'autant que leur captation vidéo – l'une des préconisations formulées par le Comité mémoriel en 2018 – constitue une ressource majeure pour l'exposition de référence et de futures expositions temporaires. L'ensemble de ces activités a été mené en consultant régulièrement les trois instances du GIP MMT : l'assemblée générale, le conseil scientifique et culturel, et l'observatoire d'orientation, qui ont été réunies chacune à trois reprises durant l'année 2022. Il faut saluer la forte implication de leurs membres dans le projet, et tout particulièrement l'investissement de François Molins et de Michel Wieviorka, présidents de l'observatoire et du conseil scientifique, dont le soutien a été constant.

Le présent rapport, sans chercher l'exhaustivité, met l'accent sur les principaux acquis de la mission, obtenus grâce à la passion et à l'enthousiasme de tous ses membres.

Henry Rouso
Président

Élisabeth Pelsez
Directrice générale

1. UN PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL REMIS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les premiers mois de l'année 2022 ont été consacrés à la rédaction du projet scientifique et culturel (PSC), un document essentiel qui synthétise les principales orientations du futur MMT et constitue le deuxième texte de référence de la mission de préfiguration après la remise d'un premier rapport au Premier ministre en mars 2021, lequel esquissait les grandes lignes du projet naissant.

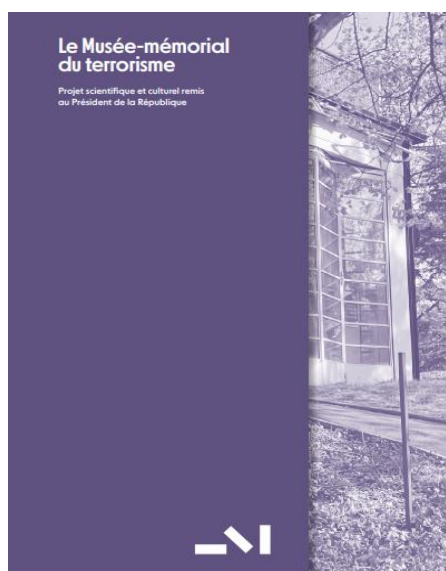
Le PSC a été élaboré de manière collective et présenté aux instances du GIP. Le conseil scientifique et culturel s'est réuni en formation plénière pour étudier l'ensemble du texte ((30 juin 2021 et 4 janvier 2022), et en formation restreinte (14 octobre 2021) pour en examiner quelques points précis, en particulier la chronologie du terrorisme islamiste. L'observatoire d'orientation a été sollicité pour réfléchir plus particulièrement à la place et à l'accueil des victimes au sein du futur lieu de mémoire, à la suite d'une enquête menée auprès des associations. Enfin, le texte a été approuvé par l'assemblée générale du GIP, le 17 février 2022.

Le PSC a été remis au président de la République en mars 2022, en prévision de la Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme du 11 mars. Cette commémoration s'est tenue à Versailles, en même temps que le sommet des chefs d'État et des chefs de gouvernement réunis par la France qui assurait au premier semestre 2022, la présidence du Conseil de l'Union européenne.



Le PSC aborde ainsi tous les aspects de la conception d'un mémorial et d'un musée d'histoire et de société : politique des publics, chantier des collections, élaboration du parcours de l'exposition de référence et indications sur les expositions temporaires, actions en faveur de la recherche, stratégie numérique, aménagement des bâtiments et du futur site, enfin, esquisse du budget et du statut administratif.

Il énonce les principes structurants du futur MMT. Celui-ci sera un lieu pour les victimes, conçu et réalisé avec elles et leurs associations, qui accordera une place essentielle aux témoignages. Il sera un lieu privilégiant l'accueil des scolaires et la transmission intergénérationnelle, une politique déjà mise en place dans le cadre des réalisations de préfiguration comme en témoigne la conception d'une exposition en ligne réalisée par des collégiens et lycéens d'Île-de-France (voir infra). De manière générale, il sera un lieu ouvert aux nouvelles conceptions muséales, innovant tant sur le plan scénographique, architectural qu'environnemental.



Ses collections comportent une grande part d' « objets sensibles ». L'exposition de référence et les expositions temporaires devront ainsi respecter quelques principes éthiques et narratifs : la singularité des victimes du terrorisme, les précautions à prendre dans la monstration de la violence et de ses auteurs - sans euphémisation, ni voyeurisme - ou encore l'importance croissante des procès.

Le PSC décline enfin en détail les trois grands thèmes de l'exposition principale qui présentent une dimension à la fois nationale et internationale : l'approche historique du terrorisme, la voix des victimes et les sociétés face au terrorisme.

2. DES ÉCHANGES SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

Dans sa volonté de créer un réseau national et international, la mission de préfiguration a pu visiter depuis sa création plusieurs musées à travers le monde, aux États-Unis, en Espagne ou en Norvège. Ces visites de lieux de culture et de mémoire sont indispensables car elles sont de grandes sources d'inspiration, autant sur la muséographie et la scénographie que sur les modèles économiques, autant sur le choix des structures institutionnelles que sur la gestion des collections. C'est d'autant plus vrai que la diversité des situations à l'échelle mondiale en ce domaine est importante.

Pendant l'année 2022, l'équipe du MMT est allée à la rencontre des équipes de direction de différents musées afin d'échanger sur leurs pratiques muséales et s'inspirer pour le futur MMT. De Marseille à Genève, en passant par Lyon et bien évidemment Paris, l'équipe du MMT a recueilli de nombreuses informations et conseils sur la gestion de collections pouvant être considérées comme « sensibles », mais aussi sur les différentes actions mises en place à destination des publics et notamment des scolaires, avec par exemple le déploiement de mallettes pédagogiques.

L'équipe du MMT s'est notamment rapprochée des institutions muséales suivantes :

- Musée d'histoire de Marseille ;
- Mémorial des déportations à Marseille ;
- Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) à Marseille ;
- Musée des Confluences à Lyon ;
- Musée des arts de la marionnette-Gadagne à Lyon ;
- Musée d'art et d'histoire du judaïsme à Paris ;
- Institut du Monde arabe à Paris ;
- Musée international du CICR à Genève ;
- La Contemporaine à Nanterre ;
- International Spy Museum à Washington ;
- United States Holocaust Memorial Museum à Washington ;
- National museum of African American History and Culture à Washington.



Le MMT a également renforcé sa coopération avec le 22 July Centre d'Oslo, accueillant en octobre 2022 une quinzaine de professeurs et d'éducateurs norvégiens venus pour découvrir le site de Suresnes, ainsi que sa directrice, Lena Fahre, qui a pu assister en présentiel à une réunion de l'observatoire d'orientation dont elle est membre. De même, la coopération avec le Centro Memorial de las Víctimas del Terrorismo de Vitoria-Gasteiz, en Espagne, s'est intensifiée grâce à différents échanges d'informations et d'expertises.



Le MMT a également rencontré des élus et responsables de collectivités territoriales, une dimension fondamentale de son action qui couvre l'ensemble du territoire national. C'est le cas notamment de la ville de Suresnes, où sera implanté le MMT, où la mission a rencontré le maire, Guillaume Boudy et une partie de son équipe municipale : son adjoint Fabrice Bulteau, son directeur général des services Bruno Magguilli, sa conseillère communication Isabelle de Crécy. La discussion a porté sur la consultation du public suresnois et la question des transports et de l'accessibilité du site. Le MMT a également noué des contacts avec la présidence de la région Île-de-France et la mairie de Toulouse, une ville particulièrement touchée par le terrorisme.

3. UN LIEU À RÉHABILITER : L'ANCIENNE ÉCOLE DE PLEIN AIR DE SURESNES

En mai 2021, il a été décidé que l'implantation du futur Musée-mémorial du terrorisme se ferait au Mont-Valérien, sur le site de l'ancienne École de plein air de Suresnes, conçue en 1935 par les architectes Beaudouin et Lods. Ce bâtiment exceptionnel d'environ 5 000 m², joyau de l'architecture moderniste française, et classé monument historique en 2002, est situé dans un parc d'environ 1,6 ha.



Une convention d'études préalables a été signée en septembre 2021 entre l'OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture) et le GIP MMT afin de réaliser les diagnostics et audits nécessaires aux études de programmation et de faisabilité du projet sur le site de Suresnes.

En 2022, l'OPPIC a donc réalisé et livré :

- en mars : une étude de préprogrammation et de faisabilité incluant une première approche économique et s'appuyant sur un audit technique et environnemental, une étude de sécurité et sûreté publique ainsi qu'une étude d'évaluation réalisée par l'architecte en chef des monuments historiques territorialement compétent à l'époque, Paul Barnoud ;
- en octobre : une étude de diagnostic de l'architecte en chef des monuments historiques nouvellement nommé, François Jeanneau, ainsi que des diagnostics techniques complémentaires (sondages structurels, géotechniques, réseaux) et une contre-expertise économique.

Le programme, incluant un volet fonctionnel, patrimonial et environnemental, a été finalisé début 2023, grâce à la désignation du ministère de la Culture comme maître d'ouvrage et aux interlocuteurs privilégiés du GIP MMT que sont le Service des musées de France (SMF) et le Service interministériel des archives de France (SIAF).

L'implantation du MMT sur le site de l'école de plein air de Suresnes lui offre de nouvelles perspectives avec la sauvegarde et la valorisation d'un patrimoine historique architectural et paysager. Aujourd'hui, le bâtiment présente un état sanitaire technique et réglementaire contrasté qui nécessite une restauration lourde, respectant les spécificités et dispositions d'origine. L'esprit des lieux sera ainsi respecté en implantant les différents espaces du musée selon la logique originelle du projet de Beaudouin et Lods.



Ce site à l'architecture mondialement réputée constitue un lieu idéal pour abriter le MMT comme ont pu le constater tous ceux (membres du GIP et de ses instances, victimes et associations de victimes, institutionnels) qui ont eu la chance de le visiter et de découvrir son histoire et son âme grâce à la disponibilité des équipes de l'Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés (INSHEA) qui occupe actuellement les lieux.

4. UN CHANTIER DES COLLECTIONS EN EXPANSION ET EN PROFESSIONNALISATION

Un chantier structuré autour de la variété de ses items

Dès juin 2021, le MMT a commencé à constituer une collection ambitieuse, composée de scellés judiciaires et de dons de particuliers et d'institutions. L'entièreté des items passe par un chantier des collections resté inchangé depuis, animé en partie par des stagiaires de l'École du Louvre, et supervisé en 2022 par une conservatrice du patrimoine engagée sous forme de prestations. Réception, étude des problématiques, inventaire dans la base de données Flora-Musées, traitement éventuel (anoxie et neutralisation), prises de vue et transfert sur la base de données, conditionnement, versement en réserves et post-inventaire constituent les étapes indispensables à la mise en place de ce processus.

Le chantier des collections a répertorié à ce jour dans sa base de données 1231 notices d'items – il faut noter toutefois qu'une même notice peut renfermer un nombre important d'items, le volume total des items s'avérant donc beaucoup plus important que le nombre de notices.

Les items se composent de scellés issus de procédures judiciaires concernant six attentats et séries d'attentats (affaires Carlos, assassinat du préfet Érignac, séquence d'attentats du Hezbollah, séquence d'attentats du GIA, affaires C... et K...), ainsi que de douze dons d'institutions et de particuliers, liés aux attentats ayant touché la France (V13) ou commis à l'étranger (DC10 UTA, en 1989, 11/9).

Sont compris dans ces dons, les réalisations des élèves de lycées ayant participé à la première exposition pédagogique organisée par le MMT.

Est également inclus un don de l'ambassade des États-Unis, remis en septembre 2021, constitué de 2500 dessins d'enfants français réalisés à la suite des attentats du 11/9 (soit 221 notices, correspondant chacune à une enveloppe de dessins). Il s'agit du don le plus important réceptionné par la mission, devant la collection d'affiches du Bataclan, remise par Jacques Fivel, en 2021, et qui comprend 104 items.

Quelques dessins reçus par l'Ambassade américaine à Paris.



D'une manière générale, la typologie des items présente une grande diversité propre aux musées d'histoire et de société, qui oblige le pôle des collections à adapter le chantier à des contraintes spécifiques (traitement approprié, sécurité, conservation préventive, espaces de réserves adaptés...).



537 documents papiers,



232 documents électroniques,



334 créations originales (artistes, élèves, enfants...),



75 textiles,



23 armes/munitions,



30 objets autres.

La collaboration avec le Département des archives, de la documentation et du patrimoine du ministère de la Justice se poursuit. Elle offre depuis deux ans, avec constance et diligence, une assistance exceptionnelle, garantissant une surveillance des collections et un contrôle des conditions de conservation préventive au centre d'archivage de Russy-Bémont.

Les collections sont gérées par l'intermédiaire de la base de données Flora-Musées : chaque nouvel item fait l'objet d'une rédaction de notice très précise, avec indication sur son niveau d'intérêt patrimonial et muséographique, et d'une veille documentaire accrue. En outre, certains dons de particuliers ont fait l'objet d'une capsule-vidéo et certains documents électroniques ont été sauvegardés.

Un vade-mecum du chantier des collections ainsi qu'une charte de gestion (prévue dans le PSC) ont été rédigés afin de garantir une optimisation, une homogénéité et un inventaire toujours plus précis, dans une collaboration renouvelée avec l'entreprise Decalog, qui a conçu la base, et avec laquelle ont été réalisées des séances de formation permanente.

Des concertations et échanges productifs autour des collections

La progression du chantier des collections a nécessité d'affiner la politique d'acquisition. Un groupe de travail, regroupant des professionnels de la culture et de la justice, a ainsi été mis en place afin de résoudre les questions soulevées par le statut des scellés judiciaires et la protection des données à caractère sensible. Ce groupe de travail a permis à la fois de prendre la mesure des enjeux spécifiques auxquels le MMT est confronté et d'aboutir à un consensus sur le fait que les scellés ne constituent pas des archives et ne sont donc pas soumis aux mêmes règles que ces dernières. Sur ce point, la réflexion doit d'ailleurs se poursuivre dans le cadre de la création du futur établissement.

De même, une réunion avec le Délégué à la protection des données du ministère de la Justice a permis d'initier une première approche générale du sujet. La mission de préfiguration a acquis, depuis, la conviction qu'il était indispensable de mener une réflexion spécifique sur cette question au cours de l'année 2023 en s'adjoignant les services d'un spécialiste.

En parallèle, une étude réalisée auprès de plusieurs musées d'histoire et de société, à Paris et en région, a été effectuée en juin 2022 afin d'étudier les différents modes de traitement de collections, l'organisation des commissions d'acquisition et leurs critères respectifs d'entrée dans les collections.

L'objectif était de sonder les modes de traitement de structures plus anciennes possédant des collections comparables afin de mettre en place les actions adéquates au tout début du chantier et de préparer le travail de la future commission d'acquisition.

Enfin, le pôle des collections a initié une réflexion sur le choix du futur portail d'exportation permettant une consultation de ses collections à un public élargi. Il a notamment examiné l'interopérabilité de la base du MMT avec FranceArchives et la Plateforme ouverte du patrimoine (Pop).

Quelques exemples de nos collections



5. UN PÔLE PÉDAGOGIQUE EN PREMIÈRE LIGNE

La mission de préfiguration a souhaité dès son lancement recueillir les attentes des élèves et des enseignants dans l'élaboration de son projet. L'objectif est de construire des outils et ressources pédagogiques adaptés permettant aux professeurs d'appréhender le sujet avec leurs élèves de manière autonome. Cette tâche est dévolue au pôle pédagogique qui prend ainsi en charge :

- la formation des enseignants, en partenariat avec les référents académiques « mémoire et citoyenneté » et avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) : un groupe de travail a été mis en place pour élaborer un parcours de formation pour l'année 2023/2024 ;
- la conception d'ateliers de médiation à destination des scolaires, prenant appui sur les collections du futur musée et la poursuite du partenariat avec l'École du Louvre ;
- la réalisation de ressources en ligne et d'une « mallette pédagogique » (fiches thématiques, chronologies, cartes interactives) qui permettant d'utiliser les collections du musée, d'approfondir une question historique (mouvement terroriste, attentat ou procès), de trouver les supports de médiation pertinents (extrait de bande dessinée, roman, témoignage).

Une première réalisation : l'exposition pédagogique



L'année 2022 a vu la réalisation de la première édition de l'exposition des collégiens et des lycéens, « Faire face au terrorisme », à laquelle plusieurs stagiaires de l'École du Louvre et des IEP de Paris et de Saint-Germain-en-Laye ont contribué de manière décisive grâce à leur investissement et leur créativité. L'objectif a été ici d'appréhender le regard des adolescents sur le phénomène terroriste pour être en mesure de répondre aux questions qu'ils (se) posent, de mesurer la place que peut prendre la création artistique dans le futur musée tout en répondant aux attentes du monde scolaire.

La première édition a été ainsi réalisée en partenariat avec sept établissements des académies franciliennes (deux collèges, quatre lycées, dont un privé et un lycée professionnel), présentant huit projets et rassemblant près de 300 élèves sur trois académies :

- **Paris** : collège Gustave Flaubert (75013), lycée Saint-Elisabeth (75015), lycée La Fontaine (75016) ;
- **Créteil** : collège Olympe de Gouges (Noisy-le-sec, 93) et lycée professionnel Flora Tristan (Montereau-fault-Yonne, 77) ;
- **Versailles** : lycée Lucie Aubrac (Courbevoie, 92) et lycée Louis de Broglie (Marly-le-Roi, 78).

Dans cette opération, le pôle pédagogique du MMT a accompagné les classes en proposant des intervenants, des témoignages de victimes et de professionnels du droit, de la recherche ou du monde médical. Les stagiaires issues du Master 2 médiation de l'École du Louvre ont également proposé des ateliers pour penser les cartels d'accompagnement et la présentation des objets dans un musée.

De même, un rapport de suivi sociologique de ce travail a été remis au MMT le 14 octobre 2022. Reposant sur l'observation dans les classes, des questionnaires auprès des élèves et des entretiens avec les enseignants, il a permis de montrer la curiosité des élèves pour ce sujet ainsi que la pertinence de la procédure adoptée.

L'exposition numérique a été mise en ligne le 15 octobre 2022. Elle s'articule autour de deux axes : « Faire face à la sidération » et « Reconstruction ». La conception en a été confiée à Nodevo, un atelier qui travaille pour la Réunion des musées nationaux (RMN).

Le lancement s'est accompagné d'un événement au lycée La Fontaine (Paris) réunissant 200 personnes (élèves, enseignants, associations de victimes et personnalités). Chaque groupe d'élèves a pu ainsi présenter ses réalisations. Cette restitution physique d'une exposition en ligne leur a permis d'exprimer leur cheminement, parfois leurs difficultés et surtout leur fierté du travail accompli sous la forme de podcasts, dessins, fresques, textes, expressions chorégraphiques ou encore créations textiles. Ils ont pu ainsi réaliser en commun l'ampleur du travail collectif accompli qu'ils découvraient au même moment en ligne.



*Fresque murale
Collège Gustave Flaubert (Paris), avec la participation de Fred Dewilde*



*Rising : triptyque sur la reconstruction
après l'attentat, des victimes, des sociétés, des États
Lycée Flora Tristan (Montereau-Fault-Yonne)*

Une deuxième édition en préparation

Cette première édition, expérimentale, a désormais vocation à s'étendre, en particulier vers les territoires qui ont été particulièrement touchés ces dernières années par le terrorisme. La deuxième édition s'est donc ouverte pour l'année scolaire 2022-2023 à des établissements de l'académie de Toulouse et un établissement du réseau de l'AEFE en Allemagne.

Neuf établissements, de 4 académies, participent, depuis septembre 2022, au projet d'exposition sur le terrorisme et les moyens d'y faire face :

- **Paris** : lycée La Fontaine – qui reconduit sa participation avec les filières musique et danse, collège Paul Bert (75014) et École alsacienne (75006) ;
- **Créteil** : lycée professionnel Flora Tristan (Montereau-Fault-Yonne, 77) qui réalisera cette année la seconde partie de son triptyque en création textile « Résilience » ;
- **Versailles** : collège Émile Zola (Suresnes, 92) ;
- **Toulouse** : lycée Marie-Louise Dissard Françoise (Tournefeuille, 31), lycée Pierre-Paul-Riquet (Saint-Orens-de-Gameville, 31) et le lycée Jean Baylet (Valence d'Agen, 82) ;
- **Düsseldorf** (Allemagne) : lycée Simone Veil.

Une note de cadrage et une convention ont été élaborées et validées par un comité de pilotage du projet d'exposition, associant les chefs d'établissements, les conseillers histoire et mémoire de la mission Éducation artistique et culturelle de la DGESCO, les IA-IPR d'histoire référents « mémoire et citoyenneté » des académies participantes. Le comité de pilotage s'est réuni pour la première fois le 18 novembre 2022. Les thèmes de travail et la forme des réalisations sont déterminés par les élèves en accord avec leurs enseignants. Le risque terroriste, le rôle de la justice, les réactions des sociétés et les dessins (de presse, de procès, de commémoration) ont été des sujets privilégiés par les classes. En 2023, les élèves vont aussi s'interroger sur la question des enjeux patrimoniaux et touristiques que pose la construction d'un musée sur le terrorisme. De leur côté, les élèves toulousains et des environs vont étudier comment leur métropole a fait face aux conséquences des attentats de 2012.

6. UNE ACTIVITÉ DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT

En ce qui concerne le pôle recherche du GIP, le début de l'année 2022 a d'abord été marqué par l'organisation de rencontres entre des chercheurs spécialistes des questions du terrorisme et l'équipe du MMT dans le cadre de groupes de travail destinés à nourrir la préparation du premier programme scientifique et culturel, et à s'assurer en particulier que la future exposition permanente du MMT tienne compte des apports les plus récents de la recherche scientifique. Ces rencontres se sont ensuite poursuivies au-delà, par exemple par la rencontre avec l'historien Emmanuel Saint-Fuscien, à l'occasion de la parution de son livre sur l'impact des attentats de janvier et novembre 2015 dans le monde scolaire (*L'école sous le feu*, Passés composés, 2022).

Le 6 avril 2022, à Washington, la mission de préfiguration a organisé une journée scientifique en coopération avec l'ambassade de France aux Etats-Unis et la Bush School of Government and Public services de la Texas A&M University (College Station, TX & Washington DC) : « History and Memory of Terrorism in a Comparative Perspective ». Cet événement a réuni pour l'occasion plusieurs partenaires internationaux de la mission : le 9/11 Museum and Memorial, avec son président Cliff Chanin, l'Oklahoma City National Museum and Memorial, avec sa directrice Kari Watkins, et le 22 July Centre, avec sa directrice Lena Fahre. Les textes de ce colloque vont être publiés en 2023 dans un numéro spécial de la *South Central Review*, une revue transdisciplinaire de sciences humaines et sociales éditée par John Hopkins University Press.

Le 6 septembre 2022, la mission de préfiguration a participé à l'organisation d'une journée d'études sur les musées d'histoire à l'École du Louvre, en partenariat avec l'Institut national du patrimoine, l'Université du Québec à Montréal et l'Université La Sapienza de Rome.

La rentrée universitaire 2022 a, par ailleurs, donné lieu au lancement d'un nouveau séminaire de recherche transversal : « Terrorisme, anti-terrorisme et sciences sociales », en partenariat avec l'Université Paris Lumières et deux unités mixtes de recherche du CNRS : l'Institut des sciences sociales du politique et le Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris. Ce séminaire vise à s'inscrire durablement dans l'espace académique français.

Enfin, la politique de soutien à la recherche s'est concrétisée par l'accompagnement d'un premier projet de recherche, celui de Laure Pressac sur la place des graffitis et du street-art dans la mémorialisation des attentats, en France et aux Etats-Unis, dans le cadre d'une bourse de résidence à la villa Albertine, à New York.

7. UNE COMMUNICATION DE PLUS EN PLUS VISIBLE

La communication de la mission de préfiguration a pour objectif de faire connaître et comprendre les enjeux que porte le MMT en tant qu'institution publique née d'une volonté politique et dont les dimensions sont multiples : un mémorial, un musée d'histoire et de société, un lieu de partage et de transmission. Dans l'attente de la création d'un pôle spécifique consacré à la politique des publics, le pôle communication récemment créé prend également en charge les premières enquêtes qui entrent dans ce cadre.

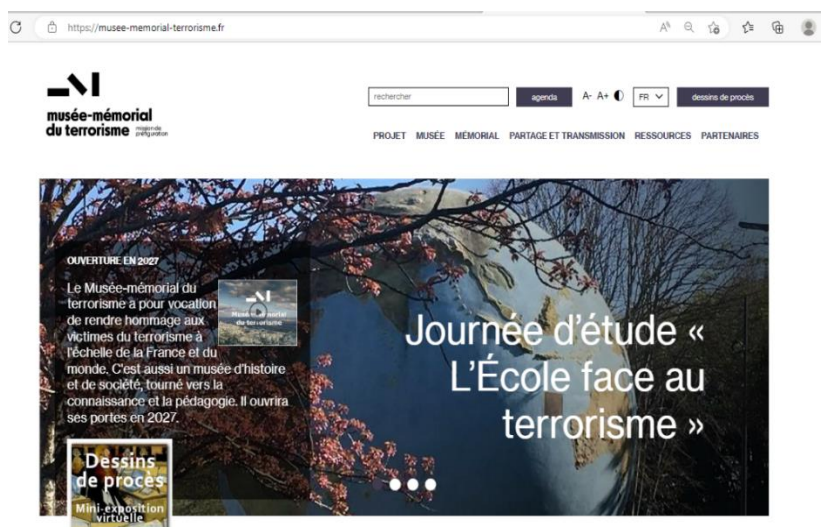
Une deuxième enquête du CREDOC

Dans le prolongement d'une première enquête commandée auprès du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) et réalisée du 22 décembre 2020 au 16 janvier 2021, le MMT a mandaté l'organisme pour une deuxième enquête, le 5 octobre 2022. L'étude demandée a visé à connaître, auprès d'un panel en ligne représentant la population nationale (3000 personnes), la perception du projet de création du futur Musée - mémorial du terrorisme. Les personnes sondées ont été invitées à répondre à un questionnaire sur la perception générale du projet, sur sa localisation, sur le degré d'intérêt pour une visite et sur les facteurs de motivation.

- 16 % ont déjà entendu parler du MMT (dont 36 % pour les moins de 25 ans et seulement 5 % pour les plus de 70 ans) ;
- 1 personne sur 3 a l'intention d'aller visiter le MMT (dont 39 % pour les moins de 25 ans et seulement 21 % pour les plus de 70 ans) ;
- Se recueillir et rendre hommage aux victimes est la première motivation pour visiter le musée (27 %) suivi par mieux connaître et comprendre l'histoire du terrorisme (22 %)

Une présence croissante sur internet et les réseaux sociaux

Le site web, premier outil de communication du projet mis en place par la mission de préfiguration, a été mis en ligne le 18 novembre 2021. Il est édité par l'Établissement public de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais (RMN-GP).



Durant l'année 2022, il s'est considérablement enrichi de nouveaux contenus. Il présente le projet du MMT dans ses grandes composantes et dimensions transversales, notamment la dimension collaborative et les valeurs humanitaires et inclusives qu'il porte. Il permet de suivre l'évolution du projet et offre de plus en plus de ressources sur l'histoire et l'actualité du terrorisme en France et dans le monde.

Le projet ayant une visibilité internationale et un public en partie anglophone, un grand chantier de traduction a été réalisé en 2022. La version anglaise du site web a été mise en ligne en septembre 2022. Toutes les pages du menu principal ont été traduites ainsi que certains articles et événements à visée internationale.

Le site en chiffres (du 18/11/2021 au 31/11/2022)

Nombre de visites : 14 211 visites soit une moyenne de 1093 / mois.

Nombre de pages vues par mois : 3 662.

Durée moyenne de consultation : 2 minutes 49.

26 articles (actualités, actions du MMT...) ont été publiés.

7 événements (du MMT ou en partenariat) ont été annoncés dans l'agenda.

En mars 2022, le MMT a ouvert une page sur le réseau LinkedIn, qui compte près de 200 abonnés en décembre 2022. C'est le premier réseau social dans lequel s'inscrit la mission de préfiguration. Le nombre d'abonnés composés en particulier de professionnels dans les domaines de l'histoire, de la mémoire, des musées et de l'art, est certes encore limité mais le public touché est plus large comme le montre la visibilité des posts qui connaît une bonne progression. En effet les 28 publications ont eu en moyenne 295 vues, les meilleures atteignant jusqu'à 1500 vues.



Le MMT dans la presse

Plusieurs événements en 2022 ont apporté une visibilité au MMT et ont bénéficié d'une importante couverture dans la presse :

- **11 mars** : remise du Projet scientifique et culturel au président de la République et troisième Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme ;
- **18 mai** : hommage rendu lors du décès de Françoise Rudetzki, figure de proue de la cause des victimes du terrorisme, membre de l'observatoire d'orientation du GIP qu'elle a toujours soutenu ;
- **15 octobre** : mise en ligne de la première exposition pédagogique du MMT qui a connu un beau succès. Le MMT a cependant dû faire face à une polémique d'ampleur relative dans le paysage médiatique national, nécessitant la publication d'un communiqué.

Polémique sur les caricatures

Lors de l'exposition pédagogique, un des lycées participants a proposé un projet artistique autour de la Une de *Charlie* « Tout est pardonné ». Compte tenu des alertes nombreuses répertoriées par l'Éducation nationale à ce moment-là et dans un souci de protection et de sécurité envers les lycéens et leur professeur, le MMT a choisi de ne pas mettre en ligne sur son site internet cette caricature, ce qui a entraîné le retrait du lycée de ce projet et le début d'une polémique médiatique. Certains se sont indignés en soulignant le supposé manque de courage du MMT et en dénonçant le fait que ce sujet ne serait pas traité dans le futur musée. Le MMT a démenti ces allégations par un communiqué de presse qui indiquait que les caricatures feraient bien l'objet d'une présentation dans le futur musée tout en assumant, dans ce cas précis, le fait d'avoir privilégié la sécurité d'élèves mineurs (voir annexe 3).

Il faut ajouter que les actions scientifiques et pédagogiques du MMT ont été relayées par la presse : séminaires, journées d'étude, conférences... Henry Roussio, président de la mission, et Élisabeth Pelsez, directrice générale, ont également été sollicités à de nombreuses reprises dans différents médias, apportant ainsi un éclairage sur le projet ou sur des aspects plus spécifiques.

On notera particulièrement :

- Podcast (28/04/2022) « Two nations, One goal : Facing Terrorism without Fear », avec Cliff Chanin, *FrancoFiles*.
- Podcast : « Deux ans après l'assassinat de Samuel Paty », Marc Weitzmann, *France Culture*
- Article (13/05/2022) : « Le futur « musée du Terrorisme » franchit une étape » par Olympe Lemut, *Le Journal des Arts*.
- Article (01/07/22) « La mémoire est une valeur cardinale des sociétés démocratiques modernes » par Philippe Testard-Vaillant, *Le Journal du CNRS*
- Article (22/10/2022) Henry Roussio : « Le terrorisme reste un phénomène mal connu », *Ouest-France*
- Podcast (23/10/2022) : « Deux ans après l'assassinat de Samuel Paty, bilan d'étape », *France Culture*
- Podcast (13/11/2022) : « En mémoire des victimes du terrorisme », par Valérie Nivelon, *RFI*.

Tous les articles concernant le MMT et de manière plus générale le terrorisme, son histoire, son actualité sont consultables sur son site internet grâce à une veille d'actualité bimensuelle du Département des archives, de la documentation et du patrimoine du ministère de la Justice.

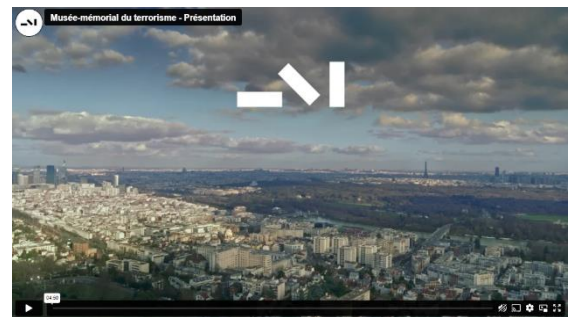
<https://musee-memorial-terrorisme.fr/>

Plusieurs réalisations pour accroître la notoriété du MMT

Dès janvier 2022, une plaquette en français au format papier a été réalisée. Elle présente les différentes facettes du projet de manière synthétique et est un support de communication non négligeable, distribuée à nos partenaires. Elle est disponible depuis mars en anglais.

Trois vidéos ont été réalisées en 2022 :

- une présentation du projet diffusé une première fois, lors de la Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme. Cette vidéo (4'50) revient sur la genèse, les missions et le lieu du Musée-mémorial du terrorisme. Elle existe également en version longue (8') ;
- deux vidéos portant sur des objets donnés par des victimes (5'39 chacune). Les donateurs ont été invités à présenter le ou les objets qu'ils confient au musée, et à commenter leur démarche. Elles ont été tournées chez eux avec l'objectif de mieux comprendre la valeur mémorielle et affective de ces objets et la générosité de leur démarche. <https://musee-memorial-terrorisme.fr/actualite/dons-dobjets-au-musee-videos>



8. UN BUDGET À L'ÉQUILIBRE

Le MMT dispose d'un budget qui lui a permis de réaliser plusieurs actions de préfiguration, en gardant à l'esprit la nécessité d'accroître sa visibilité et sa notoriété, notamment auprès des publics scolaires, dans les limites des sommes qui lui sont octroyées.

La structure du GIP étant par essence temporaire, il a été nécessaire de prévoir et d'amorcer la montée en puissance à la fois du budget et du personnel pour les années à venir, lorsque la structure juridique du futur établissement muséal sera arrêtée. Dans cet esprit, la réunion interministérielle de novembre 2022 a acté l'augmentation du budget du GIP et l'a autorisé à recruter 2,5 ETP (un conservateur du patrimoine, un responsable communication et un informaticien).

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement est de 96,5 % en crédit de paiement. Ce taux s'explique par quelques projets retardés ou reportés à l'année suivante. L'exécution 2022 est présentée avec un solde budgétaire de 71 254,43 €. Ce solde budgétaire positif est reporté sur l'exercice 2023 et vient abonder la trésorerie.

Les recettes s'élèvent à 793 369,01 € dont 693 369,01 € de subventions de l'État et 100 000 € de la FAVT (Fondation d'aide aux victimes du terrorisme) dont on peut saluer l'engagement auprès du Musée.

Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent à 192 879,16 €, soit un taux d'exécution de 96,5 %, qui s'explique par un recours moins important aux vacations et une taxe sur les salaires moins élevée que prévu. La consommation d'emplois est de 2 ETPT (conforme à la prévision). Certains ministères ont, en 2022, mis à disposition sans remboursement auprès du GIP des personnels selon la décomposition suivante :

- ministère de la Justice : 1 ETP
- ministère de l'Intérieur : 1 ETP
- ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports : 1 ETP
- ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : 0,5 ETP
- CNRS : 0,5 ETP

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 529 235,42 € en crédit de paiement. Ces dépenses tiennent compte du versement à l'OPPIC d'un montant de 360 000 € pour la prise en charge des études préalables. Elles se décomposent en :

- 460 357,02 € pour la préfiguration du musée (prestation d'expertise musée, vidéo, programmation culturelle, diverses études, gratification des stagiaires, chantier de collections, frais de recherche...) ;
- 49 549,80 € pour la communication et promotion (élaboration de contenus, élaboration, hébergement et fonctionnement du site internet, charte graphique et création de documents) ;
- 19 328,60 € pour le fonctionnement courant (déplacements, missions, hébergement du logiciel comptable, fournitures, équipement, documentation, frais de traduction, reprographie...).

9. PERSPECTIVES POUR 2023

Aménagement du site

D'une manière plus générale, l'année 2023 sera déterminante pour la réalisation du projet dans son ensemble, en vue de son ouverture au public en 2027. Pour ce faire, le ministère de la Culture, maître d'ouvrage, le GIP MMT, l'utilisateur, l'OPPIC, qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée, ainsi que la préfecture de la région Ile-de-France, qui assure la coordination des acteurs sur le terrain, et auxquels vont être associées la préfecture des Hauts-de-Seine et les maires de Suresnes et de Rueil-Malmaison, ont établi un plan opérationnel. Ce plan comprend un calendrier précis couvrant le phasage des travaux de réhabilitation et d'aménagement pour la période 2023-2027. Il implique une concertation régulière de l'ensemble des partenaires sous forme de groupes de travail (notamment pour la programmation) et de comités de pilotage (pour la coordination des travaux et de la transition à effectuer sur le site de Suresnes).

La mission de préfiguration a engagé dès 2022 une démarche visant à concevoir le futur mémorial des victimes, situé dans le pavillon octogonal du site de Suresnes, qui doit être un lieu de recueillement et un lieu de commémoration. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec la Société des nouveaux commanditaires (SNC) dont la philosophie et les modalités d'action permettent de faire le lien entre des « commanditaires » - ici les victimes et associations de victimes ainsi que le GIP MMT - et le monde de l'art. Le projet est ainsi placé sous la conduite d'une médiatrice de la SNC qui anime les rencontres et doit aider à la rédaction d'un cahier des charges en vue d'un appel d'offres pour recruter un ou plusieurs artistes auxquels sera confiée la conception intérieure du pavillon. Le choix de ce dispositif s'explique par la volonté de la mission de préfiguration de recueillir les souhaits et les attentes des victimes dans un cadre qui leur permet de participer directement à l'élaboration de ce lieu spécifique qui sera, par essence, le leur.

Collections

L'année 2023 marque pour le service des collections une accélération de son fonctionnement et s'annonce porteuse de nombreux enjeux.

Concernant les collections, les scellés des affaires jugées des attentats de Toulouse et de Montauban (mars 2012), de janvier 2015 et de novembre 2015 devraient prochainement arriver, s'ajoutant au nombre important d'items, ainsi que d'autres dons de particuliers et d'institutions. Ils nécessiteront une attention accrue et le renfort des effectifs de l'équipe permanente. Le pôle des collections accueillera ainsi une stagiaire de l'École du Louvre afin de prêter renfort à l'avancée du chantier.

L'intensification du chantier des collections s'accompagnera d'une réflexion accrue sur les problématiques juridiques et gestionnaires. Si certaines questions ont été réglées par le groupe de travail, plusieurs questions en matière d'acquisition restent à traiter, la structure ne possédant pas encore le statut de « musée de France » mais souhaitant réaliser ses premières acquisitions dans un cadre similaire à celui des autres musées comparables.

La création d'une commission d'acquisition, annoncée dans le PSC, dont la mise en place a fait l'objet d'entretiens avec plusieurs institutions muséales en 2022, est l'un des objectifs de l'année 2023. Cette commission, dont le fonctionnement sera prochainement détaillé dans un vade-mecum, permettra à des experts du monde muséal d'appliquer une grille de critères d'entrée afin d'assurer un tri dans les acquisitions réalisées jusqu'à présent et de garantir une cohérence dans les acquisitions à venir. Le premier tamis, opéré par la consultation des documents et un premier tri des scellés conservés au greffe, permettront à la future commission de constituer un second tamis plus affiné.

Dans la continuité de l'année 2022, le service des collections devra également assurer le maintien de sa collaboration avec des institutions aidant à la gestion de sa collection d'armement (comme le musée de l'Armée, une institution partenaire intervenant dans la neutralisation des armes à feu). Une convention de dépôt sera prochainement mise en place avec la Préfecture de Police, afin d'affermir la mise en dépôt des armes à feu et blanches, que le service des collections ne peut placer dans ses réserves de Russy-Bémont.

Enfin, le service des collections participera à la mise en place de l'exposition temporaire annuelle, dont l'organisation est assurée par le pôle pédagogique. L'inauguration de l'exposition virtuelle nécessitant la mise en place d'une exposition temporaire, le service est ainsi confronté au transfert et installation d'œuvres, rédaction de cartels, mise en place d'une scénographie et de règles de conservation préventive. Ce moment important est l'occasion pour le musée de toucher un large public. Certaines des œuvres présentées à l'exposition font ensuite l'objet de dons par les établissements scolaires et intègrent ainsi les collections.

Productions de contenus

Il est prévu également de réaliser une exposition en ligne autour de la correspondance reçue par les présidents de la République au sujet du terrorisme. Ce projet est conçu avec Michel Offerlé, l'un des auteurs d'un ouvrage intitulé : *Écrire au président. Enquête sur le guichet de l'Élysée* (La Découverte, 2021).

La mission de préfiguration, en coopération avec l'INA, doit également réaliser une capsule vidéo d'une dizaine de minutes présentant les grandes lignes de l'exposition de référence, couvrant ainsi de manière abrégée, un demi-siècle d'histoire mondiale du terrorisme à partir d'un montage d'archives filmées. Elle sera disponible en ligne au printemps 2023 et destinée à des usages pédagogiques et à la politique de communication du MMT.

Suivi des travaux, scénographie et muséographie, statut juridique de l'établissement muséal

Trois priorités s'inscriront dans le travail de la mission de préfiguration. Tout d'abord le suivi des travaux ainsi que la détermination de la programmation et de la scénographie qui l'accompagne, enfin la définition du

Le site de l'École de plein air, classé monument historique dans son ensemble (bâtiment et parc) révèle une architecture d'avant-garde, bioclimatique ouverte sur un parc offrant un parcours unique par ses rampes, entre dedans et dehors. Parfaitement adapté aux besoins du lieu de mémoire tant par sa superficie, que par ses terrasses, ses passerelles accessibles et ses espaces naturels paysagers remarquables agrémentés de bassins, le site devra faire l'objet d'une rénovation lourde dont les enjeux sont la restauration des bâtiments et du parc, dans le respect complet du site en retrouvant les dispositions d'origine, en tissant des liens significatifs entre l'esprit des lieux et le projet du Musée-mémorial.

D'ores et déjà plusieurs étapes sont programmées, sous la conduite du maître d'ouvrage et du maître d'ouvrage délégué (OPPIC), confiées au maître d'œuvre, l'architecte en chef des monuments historiques en concertation étroite avec le GIP MMT maître d'usage.

Ainsi se profilent plusieurs étapes jusqu'en 2026 : études relatives au curage et à la dépollution du site, pour diligenter ensuite des travaux, puis reconversion du site.

Par ailleurs, le programme scénographique et celui de la signalétique auxquels le GIP contribuera très activement avec le maître d'ouvrage et l'OPPIC feront l'objet d'un concours de maîtrise d'œuvre à la fin du premier semestre 2023. La poursuite du projet spécifique lié au Mémorial se déroulera tout au long de l'année 2023 en vue du lancement d'une consultation en fin d'année.

En concertation étroite avec les préfectures d'Île-de-France, des Hauts-de-Seine, les maires de Suresnes et de Rueil-Malmaison, les questions d'accessibilité du site et de sécurité des abords feront l'objet de travaux spécifiques très suivis par les membres de la mission de préfiguration du MMT.

Enfin l'année à venir permettra de définir statut juridique du futur établissement muséal qui doit remplacer le GIP, dont le prolongement a été acté jusqu'en février 2024, et qui doit permettre la montée en puissance du projet jusqu'à son ouverture en 2027.

ANNEXES



**musée-mémorial
du terrorisme** mission de
préfiguration

Annexe 1

Composition des instances au 31 décembre 2022

Conseil scientifique et culturel

Michel Wieviorka (président), sociologue, directeur d'études à l'EHESS

Levent Altan - expert international, directeur exécutif de Victim Support Europe
Rachid Azzouz - inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
Claire Barbillon - historienne de l'art, professeure des Universités, directrice École du Louvre
Annette Becker - historienne, professeure émérite des Universités, Université Paris-Nanterre
Ghaleb Bencheikh El Hacine - islamologue, président de la Fondation de l'Islam de France
Nathalie Bondil - muséologue et historienne de l'art, conservatrice en chef du patrimoine
Jean-François Clair - inspecteur général honoraire de la Police nationale, ancien directeur adj. DST
Christian Delage - historien, professeur des Universités, directeur IHTP (CNRS)
Laura Dolci - membre du Centre d'expertise des victimes du terrorisme de l'UE
Francis Eustache - neuropsychologue, directeur d'études à l'École pratique des hautes études
François Feltz - magistrat honoraire, pdt. Collège de déontologie des fonctionnaires (Justice)
Gilles Ferragu - historien, maître de conférences, Université Paris-Nanterre
Marc Hecker - directeur de la recherche et de la valorisation de l'IFRI
Nicolas Hénin - journaliste, expert international, Commission européenne, UNESCO
Gilles Kepel - politologue, professeur à l'ÉNS et à l'université de Paris sciences et lettres
Charlotte Piret - journaliste, France Inter, service Justice
Lise Eilin Stene - chercheuse au Centre for Violence and Traumatic Stress Studies (Oslo)
Jeanne Sulzer - avocate, resp. Com. Justice Internationale, Amnesty International-France

Observatoire d'orientation

François Molins (président) - procureur général près la Cour de cassation

David Lisnard - président de l'Association des maires de France
Hager Ben Aouissi - présidente d'Une voie, des enfants
Arthur Dénouveaux - président de Life for Paris
Marie-Claude Desjeux - présidente de la FENVAC
Philippe Duperron - président de 13Onze15 : Fraternité - Vérité
Jean-Claude Hubler - président de Life for Nice : 14 juillet 2016
Pierre-François Ikias - président de l'Association française des victimes du terrorisme
Maryse Le Men Régnier - présidente de France Victimes
Anne Murris - présidente de Mémorial des Anges
Mokhtar Naghchband - président de Strasbourg - Des larmes au sourire
Mostafa Salhane - président de AVA - Association Victimes Attentats
Samuel Sandler - membre du groupe de travail sur le mémorial
Françoise Vernet - présidente de l'Association des victimes du musée du Bardo
Pauline Bebe - rabbin de la Communauté Juive Libérale, Île-de-France
Clifford Chanin - président exécutif du National 9/11 Memorial and Museum (New York)
Brigitte Cholvy - théologienne, professeure des universités à l'Institut catholique de Paris
Florencio Dominguez Iribarren - dir. Centro Memorial de las Víctimas del Terrorismo (Vitoria-Gasteiz)
Lena Farhe - directrice du 22 July Information Centre (Oslo)
Simon Fieschi - directeur du département des estampes, Charlie Hebdo
Jacques Fredj - directeur du Mémorial de la Shoah (Paris)
Chems-Eddine Hafiz - avocat, recteur de la Grande mosquée de Paris
Christian Krieger - président de la Fédération protestante de France
Patrick Pelloux - médecin urgentiste
Kari Watkins - directrice exécutive du National Memorial and Museum (Oklahoma City)

Annexe 2

Communiqué de presse en réponse à la polémique sur les caricatures (21/10/22)



La mise en ligne il y a quelques jours de l'exposition du Musée-mémorial du terrorisme, conçue par des collèges et lycées d'Ile-de-France a donné lieu à la diffusion d'informations partielles et partiales. Le MMT tient à rétablir les faits.

Un des lycées participants sur les huit engagés a proposé une création autour de la une de *Charlie* "Tout est pardonné". Le problème s'est alors posé pour le MMT de savoir si nous mettions ou non en ligne sur notre site cette caricature. Compte tenu des menaces qui pèsent à l'heure actuelle sur le monde scolaire, le MMT a privilégié dans ce cas précis un principe de sécurité et a décidé de ne pas le faire. Cela a entraîné le retrait du projet de cet établissement et la modification d'une autre contribution pour des raisons similaires.

Si le MMT n'intervient en aucun cas dans le travail des élèves et des enseignants, ce qui ne relève pas de son ressort, la mise en ligne sur notre site d'une caricature directement associée au nom d'un établissement et de ses enseignants, avec une tout autre visibilité qu'une salle de classe, relève de sa seule responsabilité. Ce ne sont pas les risques encourus par le Musée-mémorial en tant que tel qui étaient en jeu mais bien le risque qu'il y avait à exposer nos partenaires, et tout particulièrement des mineurs. C'est la seule motivation de la décision prise, après mûre réflexion, et c'est un choix que nous assumons pleinement.

Pour autant, contrairement aux rumeurs qui ont circulé, les caricatures figurent bien dans la muséographie du futur MMT. Celles-ci sont centrales dans l'histoire du terrorisme récent profondément marquée par les attentats islamistes. Le projet scientifique et culturel rendu au président de la République en mars 2022 expose d'ailleurs la variété des sujets complexes à traiter puisque le parcours historique doit couvrir cinquante ans d'histoire et évoque toutes les formes de terrorisme, un projet à ce jour inédit à l'échelle mondiale.

Le MMT traitera de ces questions avec toute l'exigence intellectuelle et éthique nécessaire et ce, dès avant l'ouverture du musée prévue en 2027. Nous le ferons sous notre seule et unique responsabilité, en assurant la sécurité nécessaire pour des actions et un lieu à vocation publique, sans rien céder sur les valeurs fondamentales qui guident notre mission : la liberté d'expression, le respect des victimes, la responsabilité vis à vis des publics et la transmission aux jeunes générations.



RAPPORT ANNUEL 2022

Musée-mémorial du terrorisme - mission de préfiguration

Direction de la publication

Elisabeth Pelsez
Henry Rousso

Rédaction

GIP MMT

Conception et réalisation

Pôle communication du GIP MMT

Crédits photos

GIP MMT
INSHEA
Musée d'histoire urbaine de Suresnes (Mus)
Rachid Azizi
Lucie Vouzelaud

Impression

Ministère de la Justice/SG/impression CIN 2023



**musée-mémorial
du terrorisme**

mission de
préfiguration